

Prix de détail

Le prix de détail moyen de l'essence ordinaire pour l'ensemble du Québec se situe à 162 ¢/litre en 2024, soit une baisse de 2,2 % par rapport à la moyenne de 2023. Les prix moyens les plus bas ont été observés en septembre, allant jusqu'à 149,7 ¢/litre, tandis que les prix moyens les plus élevés ont été observés en avril. Le tableau 1 indique que le prix de détail moyen en 2024 de Montréal (167,7 ¢/litre) était plus élevé que celui de la Capitale-Nationale (165,5 ¢/litre) et que pour l'ensemble du Québec.

Tableau 1 : Prix de détail de l'essence ordinaire (¢/litre)

	Moyenne 2023	Moyenne 2024	Plus bas	Jour	Plus haut	Jour	Variation entre 2023 et 2024
Montréal	167,6	167,7	151,4	2024-09-30 2024-10-01	189,5	2024-04-19	0,1%
Capitale-Nationale	171,6	165,5	150,0	2024-10-07	188,1	2024-04-23	-3,6%
Ensemble du Québec	165,7	162,0	149,7	2024-09-30	182,4	2024-04-22	-2,2%

Source : Régie de l'énergie

Indicateur quotidien du coût d'acquisition (IQCA)

L'IQCA estime les coûts que doit supporter un détaillant pour vendre de l'essence au détail. La Régie de l'énergie (la Régie) calcule l'IQCA tous les jours ouvrables, sur la base du prix à la rampe de chargement le plus bas à la fermeture des marchés de la veille, à Montréal, auquel elle ajoute les taxes et le coût de transport minimum.

Seul l'*IQCA du vendredi* sert de référence en regard d'une éventuelle présomption de pratique abusive pour l'application de l'article 67 de la [Loi sur les produits pétroliers](#)¹. L'*IQCA du vendredi* est une balise qui permet un recours judiciaire pour un détaillant qui soupçonne un autre détaillant de pratique déloyale, s'il vend de l'essence à un prix inférieur à son prix coûtant. Un détaillant d'essence qui se sent lésé par un autre détaillant peut mettre ce dernier en demeure d'ajuster ses prix. Si la situation perdure, le commerçant peut déposer à la Régie une demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'*IQCA du vendredi*, pour une période et une zone déterminée.

En 2024, la Régie a reçu 103 copies de ces mises en demeure, pour différents territoires au Québec, comparativement à 211 pour 2023. Actuellement, la Régie n'est saisie d'aucune demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'*IQCA du vendredi*.

Selon le tableau 2, l'*IQCA du vendredi* moyen pondéré a été de 149,3 ¢/litre pour l'ensemble du Québec en 2024, soit une diminution de 3,1 % par rapport à 2023. L'*IQCA du vendredi* moyen de Montréal et de la Capitale-Nationale sont, respectivement, de 152,1 ¢/litre et de 149,0 ¢/litre et ont atteint leur sommet en avril 2024.

¹ RLRQ, c. P-30.01.

Tableau 2 : Indicateur quotidien du coût d'acquisition du vendredi (¢/litre)

	Moyenne 2023	Moyenne 2024	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2023 et 2024
Montréal	157,0	152,1	134,5	2024-10-07	175,9	2024-04-22	-3,1%
Capitale-Nationale	153,9	149,0	131,5	2024-10-07	172,9	2024-04-22	-3,2%
Ensemble du Québec	154,0	149,3	131,7	2024-10-07	173,1	2024-04-22	-3,1%

Source : Régie de l'énergie

Marge brute de détail estimée

La marge brute de détail estimée (la marge de détail) est une indication du montant qui permet à un détaillant de couvrir ses coûts d'exploitation et de générer son bénéfice net. Elle correspond à la différence entre les moyennes du prix de détail² et de l'IQCA du vendredi.

Pour l'ensemble du Québec, la marge de détail moyenne était de 11,1 ¢/litre en 2024, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à la marge moyenne de 2023 (10,2 ¢/litre). Cette marge de détail représente 7,9 % du prix de détail en 2024, comparativement à 7,1 % en 2023. Dans la Capitale-Nationale, le niveau de la marge de détail est passé de 10,3 % en 2023 à 9,6 % en 2024, soit une baisse de 0,7 %. Le tableau 3 indique une augmentation importante, soit 1,7 %, du niveau de la marge de détail à Montréal, qui passe de 6,3 % à 8,0 %.

Tableau 3 : Estimation du niveau de la marge de détail de l'essence ordinaire en comparaison avec le prix de détail (% , sans les taxes)

	Moyenne 2023	Moyenne 2024	Plus bas	Jour	Plus haut	Jour	Variation points de %
Montréal	6,3%	8,0%	1,4%	2024-12-23	15,9%	2024-10-09	1,7%
Capitale-Nationale	10,3%	9,6%	5,2%	2024-03-28 2024-04-09 2024-12-16	16,9%	2024-10-09 2024-10-11	-0,7%
Ensemble du Québec	7,1%	7,9%	4,0%	2024-03-25	13,6%	2024-09-16	0,8%

Source : Régie de l'énergie

Prix minimal à la rampe de chargement de Montréal

Le *Prix minimal à la rampe de chargement* (PMRC) de Montréal représente le coût d'acquisition du produit par les détaillants, en plus de donner une indication du prix de gros du carburant. Le PMRC moyen, à la fermeture des marchés du jeudi et servant au calcul de l'IQCA du vendredi, est passé de 103,7 ¢/litre en 2023 à 99,5 ¢/litre en 2024, soit une diminution de 4,1 %. Les prix minimaux à la rampe de chargement plus bas et plus haut sont, respectivement, atteints aux mois d'octobre et d'avril.

Volumes

Selon les données de la Régie³, 7 444 millions de litres d'essence ont été vendus au Québec en 2023, comparativement à 8 147 millions de litres d'essence en 2022, soit une baisse de 8,6 %. Les quantités de diesel distribuées au Québec ont été de 3 839 millions de litres en 2023, contre 3 994 millions de litres en 2022, soit une diminution de 3,9 %. Les ventes de mazout léger ont diminué de 25,7 %, passant de 509 millions de litres en 2022 à 378 millions en 2023.

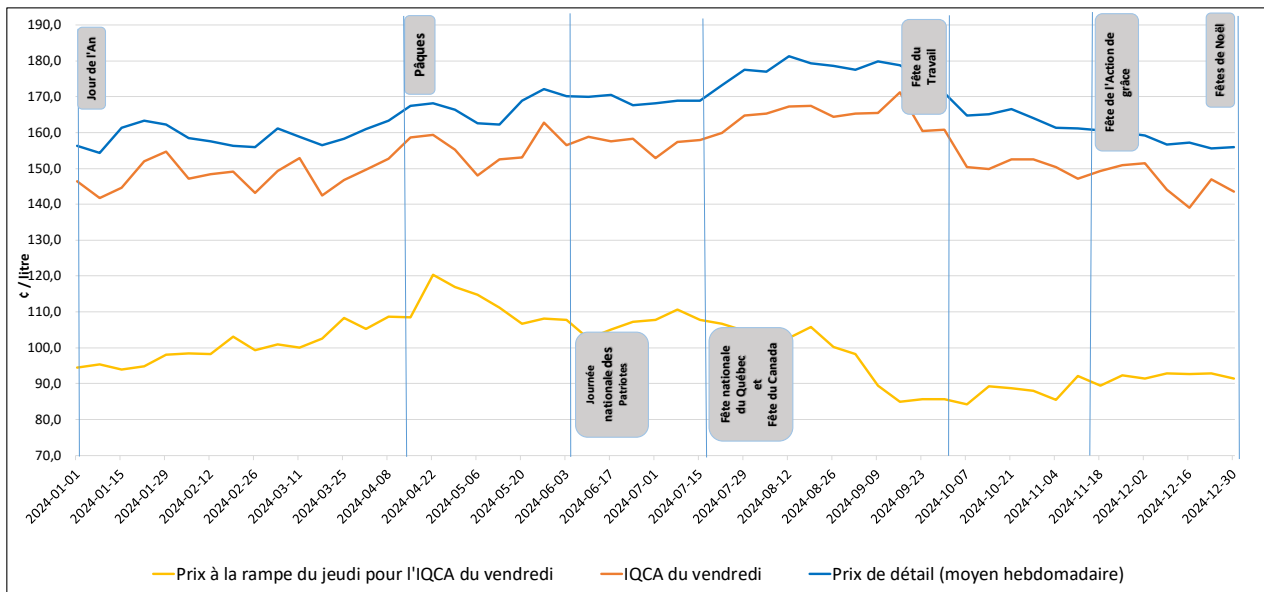
Prix du mazout léger

Pour la saison 2024-2025, le prix moyen du mazout léger destiné au chauffage résidentiel est, à ce jour, de 141,2 ¢/litre pour l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une baisse de 11,5 % par rapport au prix moyen observé pour la saison de chauffage 2023-2024, où le prix moyen était de 159,5 ¢/litre.

² Prix pondérés et excluant les taxes.

³ Données relatives au calcul de la Quote-part annuelle 2023-2024 payable au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changement Climatiques, de la Faune et des Parcs, incluant les modifications de déclarations après l'établissement des taux.

ESSENCE ORDINAIRE
ÉVOLUTION DES PRIX POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



L'ensemble de la documentation relative à la surveillance des prix des produits pétroliers ayant permis cette revue annuelle est disponible sur le site internet de la Régie de l'énergie à l'adresse: <https://www.regie-energie.qc.ca/fr/consommateurs/informations-pratiques/prix-des-produits-petroliers>